

FORAGE DE PUITS

7 UEC

70 HEURES

EN LIGNE AVEC COURS EN PRÉSENCE

Dans le but d'assurer une eau potable de qualité pour les personnes desservies par des captages d'eau souterraine, il apparaît essentiel d'encadrer les pratiques de forage et l'installation des prélèvements d'eau souterraine. Cette formation structurée est mise à la disposition des foreurs et puisatiers œuvrant sur le territoire québécois, mais également des personnes désireuses d'œuvrer dans ce secteur d'activités. L'accès à une main d'œuvre mieux formée permettra aux entreprises de ce secteur d'uniformiser la qualité de leurs travaux donc, notamment, l'atteinte des objectifs du Ministère en matière de protection de la santé publique et de l'environnement.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Au terme de la formation, les étudiants devraient posséder les compétences suivantes :

Pouvoir identifier adéquatement les sols et roches provenant d'un forage;

Savoir comment évaluer les besoins en eau et le débit d'un puits;

Comprendre le contexte réglementaire;

Faire les choix adéquats lors du positionnement et de la conception d'un puits;

Interpréter les résultats d'analyse d'eau en laboratoire;

Connaître les comportements à adopter pour favoriser la sécurité sur un chantier;

Savoir choisir adéquatement une pompe submersible.

FORMATEUR

Yves Leblanc, ing. M.Sc., Hydrogéologue. Il oeuvre à titre d'expert-conseil depuis vingt ans dans le domaine de l'hydrogéologie appliquée.

DATES DE FORMATION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

DÉBUT DU PROGRAMME : 1^{er} décembre 2020

TARIFICATION : 3 780 \$ (avant taxes - programme complet)

Une formation développée en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).



**FORMATION
CONTINUE**
Cégep de Thetford

DÉCOUVRIR

PROGRESSER

ACCOMPLIR

CLIENTÈLE ADMISSIBLE

EST ADMISSIBLE AU PROGRAMME :

- » Foreurs et puisatiers œuvrant sur le territoire québécois.
- » Personnes désireuses d'œuvrer dans ce secteur d'activités.
- » Il est possible de s'inscrire par module.

GRILLE DE COURS

BLOC 1

MODULE 1	Géologie	10 h
MODULE 2	Hydrogéologie	15 h
MODULE 3	Survol de la réglementation	5 h
MODULE 4	Conception d'un puits	15 h

BLOC 2

MODULE 5	Qualité des eaux souterraines	5 h
MODULE 6	Santé et sécurité	5 h
MODULE 7	Système de pompage d'eau	15 h

Total 70 h

CERTIFICATION

La personne ayant suivie et réussi l'ensemble des évaluations du programme de formation, avec la note de passage de 70%, se verra délivrer un certificat reconnaissant sa réussite du programme de formation de 70 heures.

CALENDRIER DES FORMATIONS

BLOC 1

MODULE 1	Géologie	1 ^{er} , 8 et 15 déc. 20
MODULE 2	Hydrogéologie	12, 19-26 janvier 21
MODULE 3	Survol de la réglementation	2 et 3 février 21
MODULE 4	Conception d'un puits (7 h - théorique)	9, 10 et 15 février 21

BLOC 2

MODULE 5	Qualité des eaux souterraines	17 et 18 février 21
MODULE 6	Santé et sécurité	23 février 21
MODULE 7	Système de pompage d'eau	9, 11 et 20 mars 21



PROGRAMME

MENANT À UNE CERTIFICATION

DATE DE DÉBUT

1^{ER} DÉCEMBRE 2020

FORMULE HYBRIDE
EN LIGNE AVEC COURS EN PRÉSENCE*

INFORMATION ET INSCRIPTION

418 338-8591, poste 292
sfc@cegeptherford.ca
cegeptherford.ca/aec

* La formation s'offrira en ligne sauf pour la partie pratique des modules 1-2-4 et 7.

DÉCOUVRIR

PROGRESSER

ACCOMPLIR